VILLE DE PARIS

2 3 | 337

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

CONVOCATION

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, - Partie Législative - (1er partie - Livre V - Titre Ier - Chapitres I et II), le conseil d'arrondissement du 15ème a été convoqué par nous, Maire du 15ème, par lettre en date du 31 octobre 2023 pour sa cinquième ordinaire de l'année, qui se tiendra dans la salle des fêtes de la Mairie du 15ème :

Le lundi 6 novembre 2023, à dix-huit heures.

Publication de cette convocation a été effectuée par affichage à la porte de la Mairie du 15ème, le 31 octobre 2023.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour initial

1. Minute de silence en hommage aux victimes du conflit israélo-palestinien.

2. Hommages à Jean Connehaye, ancien élu du 15e arrondissement et à Eugène Gourin.

3. 152023014 Désignation des secrétaires de séance.

4. Adoption du Procès-verbal du Conseil d'arrondissement du 18 septembre 2023.

5. 2023 DGGP 13 Conventions de coopération avec des communes des Hauts-de-Seine (92)

6. 2023 DLH 278 Réalisation 28, rue de l'Abbé Groult (15e) d'un programme d'acquisition amélioration de 17 logements sociaux (10 PLAI - 7 PLUS) par la RIVP - Subvention (2 143 676 euros)

7. 2023 DLH 287 Adoption de la convention relative à la délégation à l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris de droits uniques sur des logements de la Ville de Paris du patrimoine de Paris Habitat

8. 2023 DLH 290 Location de l'immeuble 130, rue Castagnary (15e) à ELOGIE-SIEMP- Bail emphytéotique

9. 2023 DLH 326 Présentation de l'activité de soutien à la rénovation environnementale du parc de logements sociaux

10. 2023 DLH 327 Présentation de l'activité de soutien à la rénovation environnementale des copropriétés

11. 2023 DTEC 45 Avis relatif à la demande d'autorisation de création d'un vertiport sur la Seine à Paris, quai d'Austerlitz (13e)

VILLE DE PARIS

2 3 | 338

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

12. V152023033 Vœu déposé par Philippe Goujon, Agnès Evren, Grégory Canal, Claire de Clermont-Tonnerre, Daniel-Georges Courtois, Marion Pariset et les élus de la majorité municipale du 15e rattaché à la délibération 2023 DTEC 45 Avis relatif à la demande d'autorisation de création d'un vertiport sur la Seine à Paris, quai d'Austerlitz (13e)

13. 2023 DPE 51 Subventions accordées à quatre associations et une caisse des écoles œuvrant au développement des Territoires Zéro Déchet

14. 2023 DEVE 32 Subventions de fonctionnement à deux associations œuvrant pour le développement de projets d'agriculture de proximité pour un montant de 12 000 euros.

15. 2023 DEVE 66 Subventions aux gestionnaires de la restauration collective parisienne dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de lutte contre le gaspillage alimentaire (137 691.112 €)

16. 152023016 Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au 69, rue Violet (15e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « La Maison Violette ».

17. 2023 DJS 31 Subventions (66.950 euros) à 8 associations sportives

18. 2023 DJS 26 Transformations Olympiques - Subventions 300 000€ et conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 31 associations dans le cadre du projet « Paris Sportives ».

19. 2023 DJS 28 Transformations Olympiques - Subventions 150 000 € et conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris 2024 et 27 associations dans le cadre du dispositif "Sport Senior "

20. 2023 DJS 119 Transformations Olympiques – Subventions de 63 000 € et conventions entre la Ville de Paris, 23 clubs et Paris 2024 dans le cadre du dispositif du « réseau des Clubs Paraccueillants »

21. 2023 SG 89 Transformations Olympiques - Subvention 10 000 euros et convention entre la Ville de Paris et la Fondation Saint-Jean-de-Dieu dans le cadre du dispositif « Impact 2024 »

22. 2023 DAE 156 Subventions (490 000 euros) et conventions avec 54 structures menant des actions d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et d'autres publics fragiles.

23. 2023 DAE 296 AAP Soutien aux commerces culturels parisiens (accessibilité, diversité et transition énergétique) : subventions (400 000 e) et conventions avec 31 commerçants

24. 2023 DAC 60 Subvention (1.495.000 euros), avenant à convention avec l'association le Monfort Théâtre (15e).

VILLE DE PARIS

23 339

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

25. 2023 DAC 122 Subvention de fonctionnement (15.000 euros) à l'association AWARE/Archives of Women Artists, Research and Exhibitions (15e)

26. 2023 DAC 405 Subventions (100.000 euros) à 28 associations développant ou expérimentant des actions culturelles de proximité et signature de 9 conventions.

27. 2023 DASCO 101 Caisses des écoles des 15e et 18e - Subventions (174 129 euros) pour la mise en œuvre des séjours de Vacances

28. 2023 DASCO 107 Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (11 862 euros), subventions d'équipement (36 490 euros) et subventions pour travaux (127 743 euros).

29. 2023 DSOL 48 Subventions (1 068 100 euros) et conventions avec 3 associations pour leurs actions de prévention et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en grande difficulté

30. 2023 DSOL 109 Subvention (40 000 euros) à l'association Passerelle Assist'Aidant

31. 2023 DSOL 132 Subventions d'équipement et d'investissement (111 043 euros) et conventions avec deux centres sociaux et deux associations pour la réalisation de travaux d'aménagement et l'achat de matériel.

32. 2023 DSOL 146 Subventions (457 661 euros) dans le cadre d'une convention annuelle et neuf conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations du réseau des centres sociaux et espaces de proximité.

33. 2023 DFPE 157 2023 DFPE / DASCO 157 - Subventions (163 650 euros) et conventions à 19 associations pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges

34. 2023 DFPE 171 Convention avec les 17 caisses des écoles en vue de la restauration des actions passerelles crèche-école

35. 2023 DFPE 172 Subvention complémentaire (600 000 euros) et avenant n° 3 à l'association ABC Puériculture (16e) pour ses 24 établissements d'accueil de la petite enfance et son service de garde à domicile.

36. 2023 DFPE 174 Subvention complémentaire (450 000 euros) et avenant n° 3 à la fondation Léopold Bellan (8e) pour ses 7 établissements d'accueil de la petite enfance.

37. 2023 DFPE 176 Subvention complémentaire (400 000 euros) et avenant n° 3 avec l'Association Pour l'Accueil de Tous les Enfants (APATE) (11e) pour ses six établissements d'accueil de la petite enfance.

VILLE DE PARIS

23 340

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

38. 2023 DFPE 177 Subvention exceptionnelle (450 000 euros) et avenant n° 3 à l'association CRESCENDO (11e) pour ses 22 établissements d'accueil de la petite enfance.

39. 2023 DFPE 179 Subvention complémentaire (315 000 euros) et avenant n° 3 à l'association U.D.A.F de Paris (9e) pour ses onze établissements d'accueil de la petite enfance

40. 2023 DFPE 183 Subvention complémentaire (125 000 euros), avenant n° 4 avec l'association La Goutte de Lait Saint Léon (15e) pour ses 3 établissements d'accueil du jeune enfant.

41. 2023 DSP 3 2023 DSP 3 – Dotations (4 218 240 euros) et avenants pour le financement des Centres de Protection Maternelle et Infantile partenariaux (10e, 11e,13e, 14e,15e, 18e, 19e, 20e)

42. 2023 DSP 93 Subvention (33 800 euros) et convention avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour la création d'un centre de santé universitaire, 47 rue des Bergers (15e) dans le cadre du dispositif Paris Med'

43. 2023 DVD 51 Tramway T3 du pont de Garigliano à la porte Dauphine

(15e,14e,13e,12e,20e,19e,18e,17e,16e). Convention d'occupation du domaine public, de maintenance et d'entretien avec Ile de France Mobilités.

44. 152023015 Délibération relative à l'adoption de l'état spécial du 15e arrondissement pour l'exercice 2024.

VŒUX

45. V152023034 Vœu à la Maire de Paris déposé par Philippe Goujon, Agnès Evren, Grégory Canal, Claire de Clermont-Tonnerre, Louisa Ferhat, Sylvie Ceyrac et les élus de la majorité municipale du 15e pour une meilleure prise en compte des demandeurs de logement social en situation de handicap.

46. V152023035 Vœu à la Maire de Paris déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Chantal ROLGEN, Anne-Sophie BORDRY, Mathieu LUINAUD et les élus de la majorité municipale du 15e relatif à une dotation des écoles par la Ville de Paris en tableaux numériques interactifs (TNI) ou vidéoprojecteurs numériques interactifs (VPI)

47. V152023036 VOEU à la Maire de Paris relatif à la rénovation de l'atelier 11 déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Frédéric JACQUOT, Jean-Philippe PIERRE et les élus de la majorité municipale du 15ème

VILLE DE PARIS

23 341

CONSEIL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION - Convocation

48. V152023037 Vœu présenté par Fanta BERETE et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif aux épaves de vélos qui saturent l'espace public à Paris.

49. V152023038 Vœu présenté par Catherine Ibled et les élues/élus du groupe Indépendants et Progressistes, relatif au renforcement de la vidéo-protection à Paris 15ème

50. V152023039 Vœu présenté par Catherine Ibled et les élues/élus du groupe Indépendants et Progressistes, relatif à l'apposition d'une plaque commémorative à Paris 15ème en l'honneur de Chantal Mauduit.

51. V152023040 Vœu à la Maire de Paris relatif au gel des loyers dans le parc social déposé par Julien Rippert.

QUESTION ORALE

52. Q152023001 Question orale déposée par le Groupe Les Écologistes de Paris 15e

Philippe GOUJON

Maire du 15ème arrondissement

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION

Désignation des secrétaires de séance

Réuni le lundi 6 novembre 2023, à dix-huit heures, dans la salle des fêtes de la Mairie du 15ème, sous la présidence de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15ème arrondissement,

Monsieur Valentin ROUFFIAC et Monsieur Julien RIPPERT, ayant été désignés comme secrétaires de séance.

Sont présent(e)s (37) :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Fanta BÉRÉTÉ, Anne-Sophie BORDRY, Evelyne BOSCHERON, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Catherine IBLED, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Aminata NIAKATÉ, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Laurent RACAPÉ, Julien RIPPERT, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Isabelle ROY, Anthony SAMAMA, Florian SITBON, Hadrien VEYSSIERE.

Sont excusé(e)s (11) :
- Fatiha AGGOUNE, donne pouvoir à Isabelle ROY
- Thibaut BRAGÉ, donne pouvoir à Aminata NIAKATÉ
- Eléonore CREUZE, donne pouvoir à Henri JOZEFOWICZ
- Inès de RAGUENEL, donne pouvoir à Chantal ROLGEN
- Agnès EVREN, donne pouvoir à Marie-Caroline DOUCERÉ
- Frédéric JACQUOT, donne pouvoir à François CONNAULT
- Jean-Philippe PIERRE, donne pouvoir à Anne-Sophie BORDRY
- Jean-Yves PINET, donne pouvoir à Valérie GIOVANNUCCI
- Jacques-Henri SEMELLE, donne pouvoir à Pierre MENUET
- Anne-Claire TYSSANDIER, donne pouvoir à Sylvie CEYRAC
- Hector VESPROUMIS, donne pouvoir à Louis LATINNE

Absent(e)s (6) :
- David AMIEL,
- Grégory CANAL,
- Nicolas JEANNETÉ
- Anessa LAHOUASSA
- Anouch TORANIAN
- Arthur WOLFF

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/184

Désignation secrétaire de séance

Le conseil d'arrondissement,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-15.
Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON Maire du 15ème arrondissement, Président de séance, de procéder à la nomination des élus les plus jeunes représentant la majorité et l'opposition, pour remplir les fonctions de secrétaires de séance ;

Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement, ayant été désigné rapporteur ;

Sur proposition de Monsieur le Maire ;

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article unique : Monsieur Valentin ROUFFIAC et Monsieur Julien RIPPERT, sont désignés secrétaires de séance.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/185

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DGGP/2023/13

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DGGP/2023/13 tendant :

- à approuver la convention entre la Ville de Paris et la Commune de Vanves (92)
- à autoriser Madame la Maire de Paris à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Paris, ladite convention avec la Commune de Vanves (92).

Monsieur Daniel-Georges COURTOIS, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Madame Aminata NIAKATÉ et Messieurs Florian SITBON et Daniel-Georges COURTOIS,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DGGP/2023/13

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/186

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2023/278

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/278 tendant à :

- Approuver la participation de la Ville de Paris au financement d'un programme d'acquisition-amélioration de 17 logements sociaux (10 PLAI – 7 PLUS) à réaliser par la RIVP au 28 rue de l'Abbé Groult (15e) ;

- Accorder une subvention municipale d'un montant maximum de 2 143 676 euros ;

- Accorder la garantie de la Ville de Paris pour le service des intérêts et l'amortissement des prêts PLAI, et PLUS à contracter par la RIVP auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations pour un montant total de 1 887 087 euros.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Sylvie CEYRAC et Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/186

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (39)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS DÉFAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/278

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	347

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/187

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2023/287

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/287 proposant :

- d'acter le principe d'une mobilisation au profit de l'APHP de 500 droits uniques du contingent de la Ville de Paris – relevant tant du contingent de la Maire que de celui des Mairies d'arrondissements qui l'accepteront – sur 5 ans ;

- d'approuver la convention relative à la délégation à l'APHP de droits uniques sur des logements de la Ville de Paris du patrimoine de Paris Habitat ;

- d'autoriser Madame la Maire de Paris à signer cette convention avec l'APHP et Paris Habitat

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON et Mesdames Valérie GIOVANNUCCI et Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/287

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	348

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/188

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DLH/2023/290

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/290 tendant à :

- Prononcer le déclassement de l'immeuble communal 130 rue Castagnary (15e) ;
- Autoriser Madame la Maire de Paris à conclure avec la société ELOGIE-SIEMP, dont le siège social est situé 8, boulevard d'Indochine (19e) un bail à caractère emphytéotique portant location de l'immeuble 130 rue Castagnary (15e) ;
- Fixer les conditions de location de cet immeuble à ELOGIE-SIEMP.

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DLH/2023/290

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 349

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/189

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DTEC/2023/45

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DTEC/2023/45 proposant d'émettre un avis défavorable à la demande d'autorisation de créer un vertiport sous le statut d'aérodrome sur la Seine à Paris, quai d'Austerlitz (13e)

Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Aminata NIAKATÉ, Catherine IBLED, Monsieur Florian SITBON et Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (38)
Philippe GOUJON, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

Anne-Sophie BORDRY, **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT POUR**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DTEC/2023/45

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/190

Vœu rattaché à la délibération 2023 DTEC Avis relatif à la demande d'autorisation de création d'un vertiport sur la Seine à Paris, quai d'Austerlitz (13e)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Daniel-Georges COURTOIS, déposé par Philippe Goujon, Agnès Evren, Grégory Canal, Claire de Clermont-Tonnerre, Daniel-Georges Courtois, Marion Pariset et les élus de la majorité municipale du 15e rattaché à la délibération 2023 DTEC Avis relatif à la demande d'autorisation de création d'un vertiport sur la Seine à Paris, quai d'Austerlitz (13e)

Considérant que, dès les Jeux Olympiques et Paralympiques, le Ministre des transports a affirmé que trois routes aériennes de taxis volants, aussi appelés eVTOLS, seraient déployées :

- De Roissy-Charles de Gaulle au Bourget,
- De l'héliport de Paris, jusqu'à l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines)
- De l'héliport de Paris jusqu'au vertiport du quai d'Austerlitz,

Considérant que cette répartition concentrerait les flux de voyageurs à l'héliport de Paris-Issy, ce qui créerait de plus une augmentation de la circulation routière via le transport en véhicules automobiles des passagers pour se rendre à l'héliport ou le quitter,

Considérant que, par un avis du 8 septembre, l'Autorité environnementale a dénoncé les nuisances sonores émises par ces engins, notamment avec des niveaux de bruits pouvant atteindre 65 décibels ;

Considérant l'absence totale de toute concertation par Aéroport de Paris et la Direction générale de l'aviation civile avec les élus du 15e,

Considérant la consommation élevée des eVTols, de près de 190 kilowattheures (kWh) aux 100 kilomètres, soit deux à trois fois plus qu'une voiture à moteur thermique, pour transporter un seul ou deux passagers, alors même que la sobriété énergétique s'impose,

Considérant que l'héliport de Paris Issy expose dores et déjà plus de 200 000 riverains à des niveaux de nuisances sonores et atmosphériques élevés, notamment par les 8000 vols pendulaires et 4000 vols de transit qu'il occasionne annuellement,

Considérant que le Ministre des Transports, interrogé par le Maire du 15e, a évoqué une prévision de 34 mouvements quotidiens, soit plus de 12 000 vols par an, à ajouter aux 8000 vols d'hélicoptères et a prévu un retour d'expérience en coordination avec le groupe allemand Volocopter et ADP,

Considérant que cette nouvelle affectation d'engins volants supplémentaires à l'héliport de Paris contreviendrait à la volonté d'en limiter l'usage, impératif absolu selon le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) parisien et métropolitain, voire empêcherait sa suppression pourtant souhaitée par la Mairie de Paris et la Mairie du 15e en vue de l'affectation de ses 7,5 hectares à l'extension du parc et du stade Suzanne Lenglen,

VILLE DE PARIS

351

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/190

Considérant déjà la réduction de moitié de la surface de l'héliport obtenue par la Mairie de Paris et la Mairie du 15e dès 2025 pour sa végétalisation et l'implantation d'équipements sportifs,
Considérant que les eVTOLs survoleraient une zone dense et en expansion, notamment avec la construction de 350 logements rue du Colonel Pierre Avia, mais aussi à proximité du Ministère des Armées.

Philippe Goujon, Agnès Evren, Grégory Canal, Claire de Clermont-Tonnerre, Daniel-Georges Courtois, Marion Pariset et les élus de la majorité municipale du 15e demandent la non-affectation des taxis volants à l'héliport de Paris-Issy, en vue de parvenir à l'objectif de sa suppression afin de permettre l'extension du parc et du stade Suzanne Lenglen.

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Aminata NIAKATÉ, Catherine IBLED, Monsieur Florian SITBON et Madame Claire de CLERMONT-TONNERRE,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (39)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **S'ABSTENANT**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU15e (4)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON **VOTANT POUR**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT S'ABSTENANT**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/191

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DPE/2023/51

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2023/51 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 89 000 € à cinq structures oeuvrant au développement des « Territoires Zéro Déchet », dont :
  - Une subvention de 16 500 euros à l'association Pik Pik Environnement, qui souhaite développer son action en prenant directement part à l'animation Territoires Zéro Déchet de la rue des Quatre Frères Peignot (15e).

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à la convention correspondante.

Monsieur Jean-Yves PINET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu l'intervention de Madame Isabelle ROY,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DPE/2023/51

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/192

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2023/32

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2023/32 proposant l'attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 12 000 euros à deux associations œuvrant pour le développement de projets d'agriculture de proximité, dont :

- Une subvention de 6 000 euros à l'association Les Invasifs, afin d'installer un projet d'agriculture urbaine au sein du Campus Necker situé 156 rue de Vaugirard (15e).

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2023/32.

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 3 5 4

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/193

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DEVE/2023/66

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2023/66 proposant des subventions (127 859,12 euros en investissement et 9 832 euros en fonctionnement) aux gestionnaires de la restauration collective parisienne dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de lutte contre le gaspillage alimentaire, dont :

- Une subvention de 2 620,80 euros en investissement à la Caisse des écoles du 15e arrondissement au titre du soutien apporté par la Ville de Paris à la Caisse des écoles dans la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre des missions qui lui sont confiées en matière de restauration scolaire par la Ville de Paris.

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DEVE/2023/66

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 3 5 5

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/194

Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au 69, rue Violet (15e) - Convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « La Maison Violette ».

Le conseil d'arrondissement,

- Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

- Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 14 et 15 novembre 2011 concernant la convention cadre pour la mise à disposition de parcelles appartenant au domaine public de la Ville de Paris à des associations en vue d'y créer ou d'y animer des jardins collectifs d'habitants dans le respect de la charte Main Verte, à titre gracieux compte tenu du caractère non lucratif de ces activités et de leur contribution à l'intérêt général

-Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 11, 12 et 13 octobre 2022 fixant l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge ;

-Vu le projet de délibération, en date du 6 novembre 2023, par lequel Monsieur le maire du 15ème arrondissement lui propose de signer avec l'association « La Maison Violette » la convention mettant à leur disposition une parcelle de terrain située au 69, rue violet (15e), pour un usage de jardin partagé,

Monsieur Laurent RACAPÉ, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement,

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article 1 : Monsieur le maire du 15ème arrondissement est autorisé à signer avec l'association « La Maison Violette» dont le siège social est situé à la Maison de la vie Associative et citoyenne 22, rue de la Saïda -75015 Paris la convention jointe à la présente délibération, mettant à sa disposition une parcelle de terrain située au 69, rue violet (15e), pour un usage de jardin partagé.

Article 2 : La convention est conclue pour une durée d'un an, reconductible tacitement chaque année jusqu'à six ans maximum. La subvention en nature, correspondant à la valeur locative du terrain mis à disposition est estimée à un montant annuel de 4 620 euros.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/195

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2023/31

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/31 proposant l'attribution de subventions (66 950 euros) à huit associations sportives, dont :

- 1 000 euros à l'association Futsal Paris XV, située 38 rue Lefebvre (15e)

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/31

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	357

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/196

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2023/26

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/26 tendant à :

- attribuer une subvention (300 000 euros) à 31 associations sportives parisiennes dans le cadre du projet « Paris Sportives » , dont :
- 5 000 euros au Paris Basket 15, situé au 35 rue de la Gaité (15e)
- 10 000 euros à Up Sport ! Unis pour le sport, située 138 avenue de Suffren (15e)
- autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions d'objectifs correspondantes.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/26

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	3 5 8

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/197

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2023/28

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/28 tendant à attribuer des subventions d'un montant total de 150 000 euros (75 000 euros Ville de Paris, 75 000 euros Fonds de dotation Paris 2024) et 27 associations parisiennes dans le cadre du dispositif « Sport Seniors en Plein Air », dont :

- 4 000 euros au Comité Départemental de Handball de Paris, 36 rue Emeriau 75015 Paris
- 7 300 euros au Rugby Club Paris 15, 56 rue Emeriau 75015 Paris
- 7 500 euros à Up Sport ! 128 avenue de Suffren 75015 Paris

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention de financement entre la Ville de Paris et le Fonds de dotation Paris 2024.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Valentin ROUFFIAC et Madame Ozlem ORAKCI,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/28

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/198

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DJS/2023/119

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/119 tendant à attribuer une subvention (63 000 euros) à 21 clubs et Paris 2024 dans le cadre du dispositif « réseau des Clubs Paraccueillants » , dont :

- 3 000 euros à l'Aqua Paris Plongée situé 30 rue des Favorites (15e)
- 3 000 euros au Futsal Paris XV, situé 2 square Albert Bartholome 15e)
- 3 000 euros au Racing Multi Athlon, situé 22 rue de la Saïda 15e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes.

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DJS/2023/119

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/199

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris SG/2023/89

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2023/89 proposant :

- l'attribution d'une subvention de 10 000 euros (7 000 euros versés à la signature de la convention et 3 000 euros à la remise des bilans par l'organisme) à la Fondation Saint-Jean-de-Dieu,

- autoriser Madame la Maire de Paris à signer la convention entre la Ville de Paris et la Fondation Saint-Jean-de-Dieu, dans le cadre du dispositif « Impact 2024 » ;

Madame Ozlem ORAKCI, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE DES VOTANTS

M. Hadrien VEYSSIERE **NE PRENANT PAS PART AU VOTE**

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° SG/2023/89

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/200

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2023/156

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2023/156 proposant l'attribution de subventions (490 000 euros) à 54 structures menant des actions d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et d'autres publics fragiles, dont :

- Une subvention de 2 000 euros à l'association Action et Transition, domiciliée 153, rue de la Croix-Nivert (15e)
- Une subvention de 9 000 euros à l'association Régionale pour l'Insertion Économique et Sociale (ARIES), domiciliée 1, rue Anne Franck (91 Sainte-Geneviève-des-Bois)
- Une subvention de 6 000 euros à l'association Aurore, domiciliée 31, rue Falguière (15e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les conventions correspondantes

Monsieur Henri JOZEFOWICZ, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Isabelle ROY et Monsieur Henri JOZEFOWICZ,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2023/156.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/201

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAE/2023/296

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2023/296 proposant l'attribution de subventions d'investissement (400 000 euros) à 31 commerçants parisiens, désignés lauréats, dans le cadre de l'appel à projets « Soutien aux commerces culturels parisiens : accessibilité, diversité et transition énergétique », dont :

- Une subvention de 20 000 euros au commerce « La 25e heure », situé 8, Place du Général Beuret (15e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention correspondante.

Monsieur Pierre MENUET, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Isabelle ROY et Monsieur Pierre MENUET,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAE/2023/296.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/202

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/60

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/60 tendant à :

- Attribuer un complément de 100 000 euros à la subvention de fonctionnement, au titre de 2023, à l'association le Monfort Théâtre située 106 rue Brancion à Paris 15e. Le montant total de la subvention s'élève à 1 495 000 euros.

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à convention correspondante.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/60

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/203

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/122

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/122 proposant l'attribution d'une subvention de 15 000 euros à l'association AWARE / Archives of Women Artists, Research as Exhibitions (15e).

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/122.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/204

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DAC/2023/405

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/405 tendant à attribuer une subvention (100 000 euros) à 28 associations développant ou expérimentant des actions culturelles de proximité, dont :

- une subvention de 4 000 euros à l'association Théâtre Sylvia Monfort située 106 rue Brancion à Paris 15e.

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention correspondante.

Monsieur Frédéric JACQUOT, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Isabelle ROY et Louisa FERHAT,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DAC/2023/405

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/205

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/101

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/101 tendant à attribuer des subventions pour la mise en œuvre de séjours de vacances organisés par les caisses des écoles des 15e et 18e arrondissements pour un montant total de 174 129 euros, dont une subvention de 36 861 euros à la Caisse des Écoles du 15e arrondissement.

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/101.

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	367

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/206

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DASCO/2023/107

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/107 tendant à approuver l'octroi à divers collèges publics parisiens, de subventions pour la réalisation de travaux, pour un montant total de 127 743 euros, dont :

- 10 428 euros au collège Claude DEBUSSY (Paris 15e)
- 11 405 euros au collège Guillaume Apollinaire (Paris 15e)

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DASCO/2023/107.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/207

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/48

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/48 proposant l'attribution de subventions (1 068 100 euros) à 3 associations pour leurs actions de prévention et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en grande difficulté, dont :

- Une subvention de 53 100 euros à l'association ARC-Équipes d'Amitié (ARC-EA) dont le siège social est situé 8 rue Budé (4e) pour son action dans le 15e arrondissement,
- Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention correspondante,

Monsieur Anthony SAMAMA, Adjoint au Maire, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/48

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	369

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/208

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/109

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/109 proposant l'attribution d'une subvention de 40 000 euros à l'association Passerelle Assist'Aidant.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/109

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/209

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/132

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/132 proposant l'attribution de subventions d'équipement et d'investissement (111 043 euros) à deux centres sociaux et deux associations pour la réalisation de travaux d'aménagement et l'achat de matériel, dont :

- Une subvention de 47 660 euros à l'association Foyer de Grenelle, 17, rue de l'Avre (15e)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'investissement correspondante.

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/132

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	371

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/210

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSOL/2023/146

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/146 proposant l'attribution de subventions (457 661 euros) aux associations du réseau des centres sociaux et espaces de proximité, dont :

- Une subvention globale de 22 000 euros à l'association Ensemble aux Frères Voisin, 18 allée des Frères Voisin (15e) ; Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention annuelle correspondante,
- Une subvention complémentaire de 3 300 euros à l'association Foyer de Grenelle, 17 rue de l'Avre (15e) ; Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à la convention pluriannuelle correspondante,

Madame Sylvie CEYRAC, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Florian SITBON et Madame Sylvie CEYRAC,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSOL/2023/146

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/211

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/157

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/157 tendant à :

- Attribuer des subventions pour un montant total de 163 650 € à 19 associations pour leurs actions visant à resserrer les liens entre les familles et les équipes éducatives d'écoles et collèges situés dans les 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e dont :

  - 39 450 € à l'association Osez la Médiation située 18 rue du Docteur Finlay à Paris 15e

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les conventions correspondantes.

Madame Inès de RAGUENEL, Conseillère de Paris, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/157

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 3 7 3

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/212

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/171

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son articles L.2511-13

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/171 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer des conventions avec les 17 caisses des écoles en vue de la restauration des actions passerelles crèche-école, dont la caisse des écoles du 15e arrondissement.

Monsieur François CONNAULT, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/171

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/213

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/172

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/172 tendant à :

- Attribuer une subvention complémentaire de 600 000 euros à l'association ABC PUERICULTURE, 9 rue Jean de la Fontaine (16e), pour ses 24 établissements d'accueil de la petite enfance, dont :

- la Crèche collective « Chérioux » située 13 bis rue d'Alleray à Paris 15e
- la Crèche collective « Violet » située 7 place Violet à Paris 15e

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant N°3 à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/172

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 375

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/214

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/174

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/174 tendant à :

- Attribuer une subvention d'un montant total de 450 000 € avec la fondation Léopold Bellan (8e) pour ses 7 établissements d'accueil de la petite enfance dont :
  - La crèche collective « Crèche Brancion » située 125/129 rue de Brancion à Paris 15e

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/174

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	376

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/215

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/176

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/176 tendant à :

- Attribuer une subvention complémentaire d'un montant total de 400 000 € à l'association pour l'Accueil de Tous les Enfants (APATE) pour ses 6 établissements d'accueil de la petite enfance dont :
  - Le Multi-Accueil « Le sourire du Chat », situé 9 avenue Sainte Eugénie à Paris 15e

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/176

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/216

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/177

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/177 tendant à :

- Attribuer une subvention complémentaire d'un montant total de 450 000 € à l'association CRESCENDO (11e) pour ses 23 établissements d'accueil de la petite enfance dont :
    - La crèche collective « Les Lutins de la Plaine » située 16 allée des Frères Voisins à Paris 15e
    - La crèche collective « La souris Verte » située 112 rue Brancion à Paris 15e
    - La crèche collective « Les Ateliers du Toboggan » située 149 rue de la Croix Nivert à Paris 15e
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les avenants à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/177

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/217

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/179

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/179 tendant à :

- Attribuer une subvention complémentaire d'un montant total de 315 000 € à l'association Union Départementale des Associations Familiales de Paris (U.D.A.F de Paris) pour ses 11 établissements d'accueil de la petite enfance dont :
    - **La petite crèche collective « Necker Hôpital » située 149 rue de Sèvres à Paris 15e**
    - **La petite crèche collective « Falguière » située 138 rue du Cherche Midi à Paris 15e**
- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer les avenants aux conventions correspondantes.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/179

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 379

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/218

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DFPE/2023/183

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/183 tendant à :

- Attribuer une subvention complémentaire de 125 000 € à l'association La Goutte de Lait Saint-Léon à Paris 15e pour ses 4 établissements d'accueil de la petite enfance, dont :
  - Le multi-accueil « Le Petit Léon », situé 37, rue Dupleix à Paris 15e
  - Le multi-accueil « Le Petit George », situé 9, rue George-Bernard Shaw à Paris 15e

- Autoriser Madame la Maire de Paris à signer l'avenant n°4 avec cette association.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DFPE/2023/183

VILLE DE PARIS

Millésime 2 3 | N° de page 3 8 0

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/219

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2023/3

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2023/3 proposant l'attribution d'une dotation d'un montant de 4 218 240 euros, à sept associations pour le financement des Centres de Protection Maternelle et Infantile partenariaux dans les 10e, 11e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e, et 20e arrondissements dont :

- Une dotation de 241 748 euros, à la Goutte de Lait Saint-Léon, 35 rue Dupleix (15e).

- Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant à la convention correspondante.

Madame Charlotte DESROUSSEAUX, Adjointe au Maire, ayant été désignée rapporteure,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2023/3

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	381

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/220

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DSP/2023/93

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2023/93 proposant l'attribution d'une subvention d'investissement de 33 800 euros à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 Place du Panthéon (5e), pour la création d'un centre de santé universitaire au 47 rue des Bergers (15e), et autorisant Madame la Maire de Paris à signer une convention pluriannuelle.

Monsieur Jérôme LORIAU, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Après avoir entendu les interventions de Madame Evelyne BOSCHERON et Messieurs Jérôme LORIAU et Philippe GOUJON,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DSP/2023/93

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – N°XV/2023/221

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris DVD/2023/51

Le CONSEIL D'ARRONDISSEMENT,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511-13.

Saisi pour avis par Madame la Maire de Paris, du projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/51 tendant à autoriser Madame la Maire de Paris à signer une convention d'occupation du domaine public, de maintenance et d'entretien avec Île-de-France Mobilités dans le cadre du Tramway T3 du Pont de Garigliano à la Porte Dauphine (15e, 14e, 12e, 13e, 19e, 18e, 17e et 16e).

Monsieur Pierre-André KOCH, Conseiller d'arrondissement, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

est donné au projet de délibération du Conseil de Paris N° DVD/2023/51

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Délibération relative à l'adoption de l'état spécial du 15ème arrondissement pour l'exercice 2024.

Le conseil d'arrondissement,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-36 et L.2511-41;

- Considérant que le Conseil de Paris, dans sa séance des 3, 4, 5 et 6 octobre 2023 (2023/DFA/60), a déterminé le montant des sommes allouées aux états spéciaux d'arrondissement pour l'exercice 2023, selon les dispositions des articles L. 2511-40 et L. 2511-41 du code général des collectivités territoriales,

- Considérant que, compte tenu des modalités de répartition fixées, le montant de l'état spécial pour le 15ème arrondissement s'élève à 13 701 344 euros en fonctionnement et à 486 965 euros en investissement,

-Considérant qu'il appartient au conseil d'arrondissement d'adopter en équilibre réel l'état spécial pour l'exercice 2024,

Monsieur Grégory CANAL, Conseiller de Paris, ayant été désigné rapporteur,

Sur proposition de Monsieur Philippe GOUJON, Maire du 15e arrondissement,

À L'UNANIMITE

DELIBERE

AVIS FAVORABLE

Article 1 : l'état spécial du 15ème arrondissement pour l'exercice 2024 est adopté, en équilibre réel, par fonctions et natures, conformément aux tableaux ci-après, dont le total s'élève à :

- 486 965 euros en section d'investissement
- 13 701 344 euros en section de fonctionnement.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

ETAT SPECIAL DU 15ème ARRONDISSEMENT

Budget Primitif 2024 Fonctionnement

Fonction		Chapitre		Nature	Libellés	Budget primitif 2024
Fonction 020	ADMINISTRATION GENERALE	Chapitre 74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	748711	DOTATION D'ANIMATION LOCALE RECUE	1 063 749,00 €
				748721	DOTATION DE GESTION LOCALE RECUE	12 637 595,00 €
		Total Chapitre 74				**13 701 344,00 €**
Total Fonction 020						**13 701 344,00 €**
TOTAL RECETTES						**13 701 344,00 €**

Budget Primitif 2024 Investissement

Fonction		Chapitre		Nature	Libellés	Budget primitif 2024
Fonction 020	ADMINISTRATION GENERALE	Chapitre 45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	458201	DOTATION D'INVESTISSEM	486 965,00 €
		Total Chapitre 45				**486 965,00 €**
Total Fonction 020						**486 965,00 €**
TOTAL RECETTES						**486 965,00 €**

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 385

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**12 048 082,00**	**14 188 309,00**
Fonctionnement	**11 561 117,00**	**13 701 344,00**
DAL	1 033 940,00	1 063 749,00
E0282 Travaux urgents	406 077,00	435 810,00
E0381 Conseils de quartier	33 060,00	33 060,00
E301 Anim locale et culturelle	594 803,00	594 879,00
DGL	10 527 177,00	12 637 595,00
E020 Adm générale collectivité	926 527,00	1 035 097,00
E02028 Fluides		-
E0242 Maisons des associations	53 656,00	58 218,00
E211 Écoles maternelles	895 709,00	1 322 914,00
E212 Écoles primaires	1 341 502,00	1 850 801,00
E3111 Enseignement art pratique	153 534,00	172 978,00
E313 Bibliothèques médiathèque	596 485,00	786 751,00
E321 Salles de sport, gymnases	252 758,00	456 706,00
E322 Stades	120 793,00	245 589,00
E3232 Piscines et bassins école	423 603,00	590 779,00
E3381 Centres d'animation	2 110 730,00	2 235 585,00
E4221 Crèches et garderies	2 970 724,00	3 165 326,00
E511 Espaces verts urbains	681 156,00	716 851,00
Investissement	**486 965,00**	**486 965,00**
DIV	486 965,00	486 965,00
E0281 Dotation d'investissement	486 965,00	404 325,00
E0381 Conseils de quartier		82 640,00
Total général	**12 048 082,00**	**14 188 309,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DIV	
Equipements	E0281 Dotation d'investissement	
Chapitre et nature	**BP 2023**	**BP 2024 Conseil d'arrondissement**
MA15	**486 965,00**	**404 325,00**
Investissement		
45-458101-D Dotation d'investissement versee	486 965,00	404 325,00
Total général	**486 965,00**	**404 325,00**

Dotation	DIV	
Equipements	E0381 Conseils de quartier	
Chapitre et nature	**BP 2023**	**BP 2024 Conseil d'arrondissement**
MA15		**82 640,00**
Investissement		
45-458101-D Dotation d'investissement versee		82 640,00
Total général		**82 640,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	(Plusieurs éléments)	
Chapitre et nature	**BP 2023**	**BP 2024 Conseil d'arrondissement**
MA15	**11 561 117,00**	**13 701 344,00**
011	**11 560 677,00**	**13 700 904,00**
011-60611-D Eau et assainissement	690 700,00	807 507,00
011-606121-D Electricité	1 365 065,00	1 904 793,00
011-606122-D Gaz	390 877,00	791 583,00
011-60613-D Chauffage urbain	617 908,00	1 340 778,00
011-60622-D Carburants	2 379,00	2 379,00
011-60623-D Alimentation	789 688,00	804 688,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	212 463,00	213 234,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	178 527,00	185 725,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	453 145,00	476 260,00
011-60636-D Habillement et vêtements de travail		-
011-6064-D Fournitures administratives	61 890,00	61 890,00
011-6065-D Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèque		-
011-6067-D Fournitures scolaires	359 210,00	359 210,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	291 466,00	295 966,00
011-611-D Contrats de prestations de services	2 285 875,00	2 446 632,00
011-6132-D Locations immobilières	557 097,00	621 397,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	164 135,00	165 135,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	38 880,00	52 035,00
011-614-D Charges locatives et de copropriété	147 488,00	148 838,00
011-61521-D Terrains	328 229,00	385 773,00
011-615221-D Bâtiments publics	433 578,00	460 811,00
011-615232-D Réseaux	17 440,00	17 440,00
011-61551-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roul	9 479,00	10 464,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	51 377,00	51 377,00
011-6156-D Maintenance	247 821,00	250 273,00
011-617-D Études et recherches		-
011-6182-D Documentation générale et technique	18 619,00	18 619,00
011-6184-D Versements à des organismes de formation	495,00	495,00
011-6231-D Annonces et insertions	705,00	705,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	37 261,00	84 161,00
011-6233-D Foires et expositions		90 000,00
011-6234-D Réceptions	85 422,00	55 122,00
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	32 619,00	19 619,00
011-6241-D Transports de biens	38 115,00	38 115,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	130 308,00	105 308,00
011-6262-D Frais de télécommunications	2 643,00	2 643,00
011-6282-D Frais de gardiennage	85 269,00	85 278,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	915 365,00	920 180,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	515 308,00	422 640,00
011-63513-D Autres impôts locaux	3 831,00	3 831,00
65	**440,00**	**440,00**
65-6583-D Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	440,00	440,00
Total général	**11 561 117,00**	**13 701 344,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DAL	
Equipements	(Tous)	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**1 033 940,00**	**1 063 749,00**
011	**1 033 940,00**	**1 063 749,00**
011-60623-D Alimentation		15 000,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	4 000,00	20 000,00
011-6064-D Fournitures administratives	3 000,00	2 000,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	5 000,00	7 000,00
011-6132-D Locations immobilières		5 000,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	4 000,00	5 000,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	30 000,00	43 000,00
011-615221-D Bâtiments publics	406 077,00	435 810,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	5 000,00	50 900,00
011-6233-D Foires et expositions		90 000,00
011-6234-D Réceptions	30 000,00	
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	15 000,00	2 000,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	25 000,00	
011-6282-D Frais de gardiennage	20 000,00	20 000,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	486 863,00	368 039,00
Total général	**1 033 940,00**	**1 063 749,00**

Equipements	E301 Anim locale et culturelle	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**594 803,00**	**594 879,00**
011	**594 803,00**	**594 879,00**
011-60623-D Alimentation		15 000,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	4 000,00	20 000,00
011-6064-D Fournitures administratives	3 000,00	2 000,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	5 000,00	7 000,00
011-6132-D Locations immobilières		5 000,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	4 000,00	4 000,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	30 000,00	42 000,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	5 000,00	50 000,00
011-6233-D Foires et expositions		90 000,00
011-6234-D Réceptions	30 000,00	
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	15 000,00	2 000,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	25 000,00	
011-6282-D Frais de gardiennage	20 000,00	20 000,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	453 803,00	337 879,00
Total général	**594 803,00**	**594 879,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DAL	
Equipements	E0282 Travaux urgents	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**406 077,00**	**435 810,00**
011	**406 077,00**	**435 810,00**
011-615221-D Bâtiments publics	406 077,00	435 810,00
Total général	**406 077,00**	**435 810,00**

Dotation	DAL	
Equipements	E0381 Conseils de quartier	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**33 060,00**	**33 060,00**
011	**33 060,00**	**33 060,00**
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant		1 000,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres		1 000,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies		900,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	33 060,00	30 160,00
Total général	**33 060,00**	**33 060,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DGL	
Equipements	(Tous)	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**10 527 177,00**	**12 637 595,00**
011	**10 526 737,00**	**12 637 155,00**
011-60611-D Eau et assainissement	690 700,00	807 507,00
011-606121-D Electricité	1 365 065,00	1 904 793,00
011-606122-D Gaz	390 877,00	791 583,00
011-60613-D Chauffage urbain	617 908,00	1 340 778,00
011-60622-D Carburants	2 379,00	2 379,00
011-60623-D Alimentation	789 688,00	789 688,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	212 463,00	213 234,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	178 527,00	185 725,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	449 145,00	456 260,00
011-60636-D Habillement et vêtements de travail		-
011-6064-D Fournitures administratives	58 890,00	59 890,00
011-6065-D Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèque		-
011-6067-D Fournitures scolaires	359 210,00	359 210,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	286 466,00	288 966,00
011-611-D Contrats de prestations de services	2 285 875,00	2 446 632,00
011-6132-D Locations immobilières	557 097,00	616 397,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	160 135,00	160 135,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	8 880,00	9 035,00
011-614-D Charges locatives et de copropriété	147 488,00	148 838,00
011-61521-D Terrains	328 229,00	385 773,00
011-615221-D Bâtiments publics	27 501,00	25 001,00
011-615232-D Réseaux	17 440,00	17 440,00
011-61551-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roul	9 479,00	10 464,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	51 377,00	51 377,00
011-6156-D Maintenance	247 821,00	250 273,00
011-617-D Études et recherches		-
011-6182-D Documentation générale et technique	18 619,00	18 619,00
011-6184-D Versements à des organismes de formation	495,00	495,00
011-6231-D Annonces et insertions	705,00	705,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	32 261,00	33 261,00
011-6234-D Réceptions	55 422,00	55 122,00
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	17 619,00	17 619,00
011-6241-D Transports de biens	38 115,00	38 115,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	105 308,00	105 308,00
011-6262-D Frais de télécommunications	2 643,00	2 643,00
011-6282-D Frais de gardiennage	65 269,00	65 278,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	915 365,00	920 180,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	28 445,00	54 601,00
011-63513-D Autres impôts locaux	3 831,00	3 831,00
65	**440,00**	**440,00**
65-6583-D Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	440,00	440,00
Total général	**10 527 177,00**	**12 637 595,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DGL	
Equipements	E020 Adm générale collectivité	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**926 527,00**	**1 035 097,00**
011	**926 087,00**	**1 034 657,00**
011-60611-D Eau et assainissement	5 687,00	8 931,00
011-606121-D Electricité	57 643,00	94 287,00
011-606122-D Gaz	44 119,00	112 801,00
011-60622-D Carburants	2 379,00	2 379,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	17 619,00	17 619,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	661,00	661,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	193 199,00	193 199,00
011-60636-D Habillement et vêtements de travail		-
011-6064-D Fournitures administratives	17 619,00	17 619,00
011-611-D Contrats de prestations de services	158 574,00	158 574,00
011-6132-D Locations immobilières	15 857,00	15 857,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	156 988,00	156 988,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	1 762,00	1 762,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	3 083,00	3 083,00
011-6156-D Maintenance	21 143,00	21 143,00
011-617-D Études et recherches		-
011-6182-D Documentation générale et technique	10 131,00	10 131,00
011-6231-D Annonces et insertions	705,00	705,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	3 083,00	3 083,00
011-6234-D Réceptions	44 048,00	44 048,00
011-6236-D Catalogues et imprimés et publications	17 619,00	17 619,00
011-6241-D Transports de biens		-
011-6261-D Frais d'affranchissement	98 668,00	98 668,00
011-6262-D Frais de télécommunications	2 643,00	2 643,00
011-6282-D Frais de gardiennage	22 024,00	22 024,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	13 214,00	13 214,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	17 619,00	17 619,00
65	**440,00**	**440,00**
65-6583-D Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	440,00	440,00
Total général	**926 527,00**	**1 035 097,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DGL	
Equipements	E0242 Maisons des associations	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**53 656,00**	**58 218,00**
011	**53 656,00**	**58 218,00**
011-606121-D Electricité	9 186,00	13 748,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	50,00	50,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	297,00	297,00
011-6064-D Fournitures administratives	347,00	347,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	1 144,00	1 144,00
011-6156-D Maintenance	2 902,00	2 902,00
011-6182-D Documentation générale et technique	198,00	198,00
011-6184-D Versements à des organismes de formation	495,00	495,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies		-
011-6234-D Réceptions	396,00	396,00
011-6282-D Frais de gardiennage	5 185,00	5 185,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	33 060,00	33 060,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	396,00	396,00
Total général	**53 656,00**	**58 218,00**

Dotation	DGL	
Equipements	E211 Écoles maternelles	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**895 709,00**	**1 322 914,00**
011	**895 709,00**	**1 322 914,00**
011-60611-D Eau et assainissement	173 000,00	236 312,00
011-606121-D Electricité	191 529,00	253 960,00
011-606122-D Gaz	77 861,00	148 210,00
011-60613-D Chauffage urbain	164 070,00	361 038,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	2 795,00	2 795,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	34 336,00	34 336,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	11 978,00	11 978,00
011-6064-D Fournitures administratives	5 590,00	5 590,00
011-6067-D Fournitures scolaires	97 263,00	97 263,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	14 373,00	14 373,00
011-61521-D Terrains		15 000,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	19 963,00	19 963,00
011-6156-D Maintenance	43 919,00	43 919,00
011-6182-D Documentation générale et technique	740,00	740,00
011-6241-D Transports de biens	15 970,00	15 970,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	1 597,00	1 597,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	35 934,00	35 934,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	4 791,00	23 936,00
Total général	**895 709,00**	**1 322 914,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DGL	
Equipements	E212 Écoles primaires	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**1 341 502,00**	**1 850 801,00**
011	**1 341 502,00**	**1 850 801,00**
011-60611-D Eau et assainissement	266 000,00	304 448,00
011-606121-D Electricité	309 163,00	396 325,00
011-606122-D Gaz	54 409,00	98 264,00
011-60613-D Chauffage urbain	257 585,00	575 408,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	3 853,00	3 853,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	51 048,00	51 048,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	19 263,00	19 263,00
011-6064-D Fournitures administratives	8 187,00	8 187,00
011-6067-D Fournitures scolaires	261 947,00	261 947,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	241,00	241,00
011-61521-D Terrains		15 000,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	9 632,00	9 632,00
011-6156-D Maintenance	24 079,00	24 079,00
011-6182-D Documentation générale et technique	1 932,00	1 932,00
011-6241-D Transports de biens	19 263,00	19 263,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	1 926,00	1 926,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	48 158,00	48 158,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	4 816,00	11 827,00
Total général	**1 341 502,00**	**1 850 801,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DGL	
Equipements	E3111 Enseignement art pratique	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**153 534,00**	**172 978,00**
011	**153 534,00**	**172 978,00**
011-60611-D Eau et assainissement	1 400,00	1 700,00
011-606121-D Electricité	18 506,00	29 859,00
011-60613-D Chauffage urbain	7 334,00	15 125,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	412,00	412,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	4 364,00	4 364,00
011-6064-D Fournitures administratives	1 647,00	1 647,00
011-6065-D Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèque		-
011-6068-D Autres matières et fournitures	1 647,00	1 647,00
011-611-D Contrats de prestations de services	13 173,00	13 173,00
011-6132-D Locations immobilières	7 822,00	7 822,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	1 647,00	1 647,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	2 882,00	2 882,00
011-615221-D Bâtiments publics	576,00	576,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	8 233,00	8 233,00
011-6156-D Maintenance	5 681,00	5 681,00
011-6182-D Documentation générale et technique	618,00	618,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	247,00	247,00
011-6234-D Réceptions	2 058,00	2 058,00
011-6241-D Transports de biens	2 882,00	2 882,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	117,00	117,00
011-6282-D Frais de gardiennage	37 873,00	37 873,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	33 592,00	33 592,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres	823,00	823,00
Total général	**153 534,00**	**172 978,00**

Dotation	DGL	
Equipements	E313 Bibliothèques médiathèque	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**596 485,00**	**786 751,00**
011	**596 485,00**	**786 751,00**
011-60611-D Eau et assainissement	6 000,00	6 000,00
011-606121-D Electricité	88 055,00	160 151,00
011-606122-D Gaz	13 890,00	38 026,00
011-60613-D Chauffage urbain	26 384,00	52 893,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 400,00
011-6064-D Fournitures administratives	5 000,00	6 000,00
011-6068-D Autres matières et fournitures		2 500,00
011-6132-D Locations immobilières	287 215,00	346 515,00
011-614-D Charges locatives et de copropriété	27 000,00	28 350,00
011-615221-D Bâtiments publics	5 000,00	2 500,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	500,00	500,00
011-6156-D Maintenance	36 810,00	36 810,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies		1 000,00
011-6234-D Réceptions	300,00	-
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	95 500,00	100 275,00
011-63513-D Autres impôts locaux	3 831,00	3 831,00
Total général	**596 485,00**	**786 751,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DGL
Equipements	E321 Salles de sport, gymnases

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**252 758,00**	**456 706,00**
011	**252 758,00**	**456 706,00**
011-60611-D Eau et assainissement	10 341,00	16 117,00
011-606121-D Electricité	95 653,00	167 608,00
011-606122-D Gaz	37 248,00	105 768,00
011-60613-D Chauffage urbain	38 804,00	86 329,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	398,00	420,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	7 955,00	10 453,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	31 024,00	36 775,00
011-61551-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roul	3 182,00	3 675,00
011-6156-D Maintenance	28 153,00	29 561,00
Total général	**252 758,00**	**456 706,00**

Dotation	DGL
Equipements	E322 Stades

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**120 793,00**	**245 589,00**
011	**120 793,00**	**245 589,00**
011-60611-D Eau et assainissement	3 731,00	4 261,00
011-606121-D Electricité	37 923,00	63 175,00
011-606122-D Gaz	39 869,00	66 988,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	2 754,00	3 942,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	9 240,00	9 702,00
011-611-D Contrats de prestations de services	11 096,00	80 000,00
011-61521-D Terrains	5 331,00	5 775,00
011-61551-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roul	5 331,00	5 775,00
011-6156-D Maintenance	5 331,00	5 775,00
011-6282-D Frais de gardiennage	187,00	196,00
Total général	**120 793,00**	**245 589,00**

Dotation	DGL
Equipements	E3232 Piscines et bassins école

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**423 603,00**	**590 779,00**
011	**423 603,00**	**590 779,00**
011-60611-D Eau et assainissement	84 063,00	81 305,00
011-606121-D Electricité	176 749,00	265 756,00
011-606122-D Gaz	60 700,00	95 289,00
011-60613-D Chauffage urbain	60 233,00	101 365,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	14 977,00	15 726,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	7 247,00	10 759,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	10 049,00	10 551,00
011-61358-D Locations mobilières - Autres	3 092,00	3 247,00
011-61551-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Matériel roul	966,00	1 014,00
011-6156-D Maintenance	4 735,00	4 935,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	792,00	832,00

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DGL	
Equipements	E3381 Centres d'animation	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**2 110 730,00**	**2 235 585,00**
011	**2 110 730,00**	**2 235 585,00**
011-60611-D Eau et assainissement	750,00	705,00
011-606121-D Electricité	20 518,00	36 162,00
011-606122-D Gaz	4 106,00	12 581,00
011-60613-D Chauffage urbain	7 139,00	15 667,00
011-611-D Contrats de prestations de services	2 078 117,00	2 169 970,00
011-6156-D Maintenance	100,00	500,00
Total général	**2 110 730,00**	**2 235 585,00**

Dotation	DGL	
Equipements	E4221 Crèches et garderies	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**2 970 724,00**	**3 165 326,00**
011	**2 970 724,00**	**3 165 326,00**
011-60611-D Eau et assainissement	60 000,00	60 000,00
011-606121-D Electricité	323 483,00	386 510,00
011-606122-D Gaz	58 675,00	113 656,00
011-60613-D Chauffage urbain	56 359,00	132 953,00
011-60623-D Alimentation	789 688,00	789 688,00
011-60628-D Autres fournitures non stockées	172 409,00	172 409,00
011-60631-D Fournitures d'entretien	74 476,00	74 476,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	90 000,00	90 000,00
011-6064-D Fournitures administratives	20 500,00	20 500,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	225 358,00	225 358,00
011-6132-D Locations immobilières	246 203,00	246 203,00
011-61351-D Locations mobilières - Matériel roulant	1 500,00	1 500,00
011-614-D Charges locatives et de copropriété	120 488,00	120 488,00
011-6156-D Maintenance	50 850,00	50 850,00
011-6182-D Documentation générale et technique	5 000,00	5 000,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	9 000,00	9 000,00
011-6234-D Réceptions	8 620,00	8 620,00
011-6261-D Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00
011-6283-D Frais de nettoyage des locaux	655 115,00	655 115,00
011-6288-D Autres services exterieurs - Divers - Autres		-
Total général	**2 970 724,00**	**3 165 326,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – PROPRE N° XV/2023/222

Dotation	DGL	
Equipements	E511 Espaces verts urbains	

Equipements	BP 2023	BP 2024 Conseil d'arrondissement
MA15	**681 156,00**	**716 851,00**
011	**681 156,00**	**716 851,00**
011-60611-D Eau et assainissement	79 728,00	87 728,00
011-606121-D Electricité	36 657,00	37 252,00
011-60632-D Fournitures de petit équipement	78 731,00	78 731,00
011-6068-D Autres matières et fournitures	44 847,00	44 847,00
011-611-D Contrats de prestations de services	24 915,00	24 915,00
011-61521-D Terrains	322 898,00	349 998,00
011-615221-D Bâtiments publics	21 925,00	21 925,00
011-615232-D Réseaux	17 440,00	17 440,00
011-61558-D Entretien et réparations sur biens mobiliers - Autres biens	9 966,00	9 966,00
011-6156-D Maintenance	24 118,00	24 118,00
011-6232-D Fêtes et cérémonies	19 931,00	19 931,00
Total général	**681 156,00**	**716 851,00**

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/223

Vœu pour une meilleure prise en compte des demandeurs de logement social en situation de handicap.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Louisa FERHAT, déposé par Philippe Goujon, Agnès Evren, Grégory Canal, Claire de Clermont-Tonnerre, Louisa Ferhat, Sylvie Ceyrac et les élus de la majorité municipale du 15e pour une meilleure prise en compte des demandeurs de logement social en situation de handicap.

Considérant que, selon la préfecture d'Île-de-France, le nombre de candidats déclarant un handicap représente 14 % des ménages inscrits comme demandeurs d'un logement à Paris;

Considérant que parmi ceux-ci, 7 % d'entre eux seulement joignent à leur demande les documents justifiant du handicap et de sa nature, permettant au réservataire d'apprécier la typologie du logement requis la plus opportune (accessible, adapté ou évolutif);

Considérant que la plupart des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite mis à la vacance par les bailleurs sociaux au 1er semestre 2023 a représenté moins de 2% du contingent de la préfecture;

Considérant que la politique en direction des personnes handicapées définie et mise en œuvre selon la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », s'inscrit dans une nouvelle vision de la place de celles-ci dans la société;

Considérant que le 1er octobre 2019, la réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapées dans les logements neufs collectifs a été révisée par un décret publié en avril dans le cadre de la loi Elan avec pour objectif d'assouplir les règles pour convertir davantage de bâtiments aux normes PMR;

Considérant que, seuls les bâtiments d'habitation neufs sont soumis à des obligations d'accessibilité;

Philippe Goujon, Agnès Evren, Gregory Canal, Claire de Clermont Tonnerre, Louisa Ferhat, Sylvie Ceyrac et les élus de la majorité municipale du 15e demandent à la Maire de Paris de se rapprocher des bailleurs sociaux:

- pour faire respecter l'obligation de logements PMR dans tous les projets de nouvelles constructions et dans les logements conventionnés, afin qu'ils soient adaptés aux situations sociale et financière des personnes en situation de handicap,

- pour les accompagner en cas de vacance des logements pour une adaptation à la diversité des handicaps.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/223

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Mesdames Sylvie CEYRAC et Évelyne BOSCHERON,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (39)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT POUR**.

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON **S'ABSTENANT**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT POUR**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **S'ABSTENANT**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	400

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/224

Vœu relatif à une dotation des écoles par la Ville de Paris en tableaux numériques interactifs (TNI) ou vidéoprojecteurs numériques interactifs (VPI)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Mathieu LUINAUD, déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Chantal ROLGEN, Anne-Sophie BORDRY, Mathieu LUINAUD et les élus de la majorité municipale du 15e relatif à une dotation des écoles par la Ville de Paris en tableaux numériques interactifs (TNI) ou vidéoprojecteurs numériques interactifs (VPI)

Considérant que les écoles maternelles et élémentaires sont peu dotées en équipements numériques, notamment en tableaux numériques interactifs et vidéoprojecteurs numériques interactifs ;
Considérant que le matériel numérique constitue un instrument pédagogique de premier choix, permettant une interactivité utile à toute la classe ;
Considérant qu'il existe une attente, tant de la part des équipes éducatives des écoles que des familles, d'autant plus grande qu'à de nombreux égards, des villes de province sont mieux dotées en tableaux numériques interactifs ou en vidéoprojecteurs numériques interactifs que la Ville de Paris ;
Considérant que les limites des budgets des Mairies d'arrondissement ne permettent pas d'effectuer ces dotations, et que pour le seul 15e arrondissement, les seules dotations en la matière proviennent de budgets participatifs passés ;
Considérant que cette année, deux budgets participatifs déposés dans le 15e visaient à doter les écoles en tableaux numériques interactifs, démontrant l'intérêt des habitants pour ces équipements ;
Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Daniel-Georges COURTOIS, Chantal ROLGEN, Anne-Sophie BORDRY, Mathieu LUINAUD et les élus de la majorité municipale du 15e demandent à la Mairie de Paris de doter les écoles maternelles et élémentaires en tableaux numériques interactifs (TNI) ou vidéoprojecteurs numériques interactifs (VPI)

Après avoir entendu les interventions de Monsieur Philippe GOUJON, Mesdames Chantal ROLGEN et Aminata NIAKATÉ et Monsieur Florian SITBON,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 401

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023

15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/224

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (39)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT POUR**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON **S'ABSTENANT**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **S'ABSTENANT**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **S'ABSTENANT**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/225

VŒU à la Maire de Paris relatif à la rénovation de l'atelier 11

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Marie-Caroline DOUCERÉ, déposé par Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Frédéric JACQUOT, Jean-Philippe PIERRE et les élus de la majorité municipale du 15ème

Considérant le quartier Montparnasse comme lieu de prédilection des artistes à Paris à partir des années 1910 avec l'aménagement de nombreux ateliers d'artistes dont la Cité Falguière ;

Considérant l'atelier 11, situé dans la Cité Falguière, datant de 1875 et ayant vu peindre Amedeo Modigliani et Chaïm Soutine

Considérant qu'il est le dernier à avoir conservé sa fonction d'atelier d'artiste en ayant accueilli depuis 2021 près de 70 artistes et professionnels de la culture, issus de 35 pays différents ;

Considérant la nécessité de rénover l'atelier dont les façades et l'intérieur sont dans un état préoccupant avec la présence de nombreuses fissures ;

Considérant le besoin des associations L'AiR Arts et Cité Falguière de récolter 1,2 million d'euros pour la restauration du lieu ;

Considérant l'engagement des associations, en lien avec la Fondation du Patrimoine et la mission Bern, à restaurer les façades dont les verrières et l'intérieur en conservant autant que possible les éléments d'origine ;

Considérant l'adaptation de l'atelier aux besoins des artistes actuels et à l'accueil du public ;

Considérant le nouveau projet de résidence internationale d'art et de recherche porté par l'association L'AiR Arts qui continuera à soutenir le dialogue interculturel à travers une programmation culturelle diversifiée ouverte à différents types de publics ;

Considérant le manque d'ateliers d'artistes à Paris ;

Considérant l'urgence pour la Ville de Paris de conserver ce patrimoine artistique et culturel menacé ;

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/225

Philippe GOUJON, Agnès EVREN, Grégory CANAL, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Frédéric JACQUOT, Jean-Philippe PIERRE et les élus de la majorité municipale du 15ème demandent à la Maire de Paris de s'engager:

- **À participer financièrement à la rénovation de l'atelier 11.**

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Claire de CLERMONT-TONNERRE et Isabelle ROY,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 404

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/226

VŒU relatif aux épaves de vélos qui saturent l'espace public à Paris.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Fanta BÉRÉTÉ, déposé par Fanta BÉRÉTÉ et les élus du groupe Indépendants et Progressistes relatif aux épaves de vélos qui saturent l'espace public à Paris.

- Considérant que la Ville de Paris a mis en place le Plan vélo 2015-2020 avec un investissement de plus de 150 millions d'euros pour notamment doubler la longueur des voies cyclables ;
- Considérant que Paris est la 8ème ville la plus cyclable au monde ;
- Considérant que Paris est la 3ème ville française la plus cyclable ;
- Considérant qu'en 2023, 7% des Parisiens se déplacent à vélo ;
- Considérant, l'augmentation de 60% des trajets à vélo depuis 2020 ;
- Considérant, que chaque année, plusieurs milliers de vélos épaves (rouillés, abandonnés...) encombrent Paris ;
- Considérant que l'application « Dans ma rue » permet de signaler les vélos épaves à la Mairie de Paris mais cela aboutit rarement ;
- Considérant que les endroits permettant de recycler son vélo à Paris : les déchèteries, certaines grandes surfaces spécialisées et les bornes de collecte déposées par la Mairie de Paris ne sont que trop rarement utilisées par les Parisiens ;

Fanta BÉRÉTÉ et les élus du groupe indépendants et progressistes émettent le vœu que la Mairie de Paris :

- **Communique plus sur tout moyen mis à la disposition des parisiens pour se séparer d'un vélo.**
- **Lance un grand nettoyage des épaves de vélos qui saturent l'espace public et notamment les racks / râteliers à vélos publics.**

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Isabelle LESENS, Aminata NIAKATÉ et Monsieur Florian SITBON,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 605

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023

15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/226

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (39)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT POUR**.

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON **S'ABSTENANT**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **S'ABSTENANT**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **S'ABSTENANT**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/227

VŒU relatif au renforcement de la vidéo-protection à Paris 15ème

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Catherine IBLED, déposé par Catherine Ibled et les élues/élus du groupe Indépendants et Progressistes, relatif au renforcement de la vidéo-protection à Paris 15ème

- Considérant que la sécurité et la tranquillité publiques sont des attentes très fortes et légitimes des Parisiennes et des Parisiens ;

- Considérant que depuis plusieurs années la situation s'est dégradée à Paris et que le sentiment d'insécurité s'est renforcé, notamment dans le 15ème arrondissement avec une augmentation des violences sexuelles de 23% et de près de 10% des destructions, dégradations et incendies volontaires, selon les chiffres de septembre 2023 de la Préfecture de Police ;

- Considérant les cambriolages à répétition des commerçants rue Saint-Charles qui génèrent un sentiment d'insécurité et troublent l'ordre public ;

- Considérant les menaces qui pèsent sur la sécurité des Parisiennes et des Parisiens, notamment les risques d'attentat terroriste, la Première ministre a décidé d'élever la posture *VIGIPIRATE* au niveau "Urgence attentat" renforçant la présence militaire, notamment à Paris ;

- Considérant que l'adoption du troisième « plan de vidéo-protection 2023-2026 » ne permettra pas à la Ville de Paris de rattraper son retard sur l'équipement en vidéo-protection, avec seulement 6 nouveaux sites équipés dans le 15ème arrondissement ;

- Considérant que le ministère de l'Intérieur a renforcé la présence policière à Paris et en petite couronne de 2 800 policiers au cours de l'année 2023 ;

- Considérant la convention relative à l'occupation du domaine public par l'Etat et aux modalités de participation financière de la Ville de Paris dans le cadre de l'aménagement du plan de vidéo-protection ;

- Considérant que la vidéo-protection ne remplacera jamais les gardiens de la paix mais qu'elle est un outil indispensable pour accompagner les forces de l'ordre et les magistrats dans leurs missions quotidiennes en ce qu'elles permettent de guider les patrouilles sur l'espace public pour les diriger vers les zones à sécuriser, de relever des infractions en flagrant délit et contribue à élucider les délits ;

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 407

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/227

Catherine Ibled et les élues/élus du groupe Indépendants et Progressistes émettent le vœu que la Mairie de Paris et la Préfecture de Police :

- **Soutiennent la demande de renforcement du plan de vidéo-protection dans le 15ème arrondissement qui rassurerait à la fois les habitants et participerait activement à la lutte contre la criminalité en aidant les forces de police.**

Après avoir entendu les interventions de Messieurs Philippe GOUJON, Anthony SAMAMA, Madame Aminata NIAKATÉ et Monsieur Florian SITBON,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (39)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT POUR**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT POUR**.

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU 15e (4)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON **VOTANT CONTRE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **VOTANT CONTRE**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT CONTRE**

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	408

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/228

VŒU relatif à l'apposition d'une plaque commémorative à Paris 15ème en l'honneur de Chantal Mauduit.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Catherine IBLED, déposé Catherine Ibled et les élues/élus du groupe Indépendants et Progressistes, relatif à l'apposition d'une plaque commémorative à Paris 15ème en l'honneur de Chantal Mauduit.

Considérant la carrière d'alpiniste extraordinaire de Chantal Mauduit, née le 24 mars 1964 dans le 15ème arrondissement de Paris et décédée lors d'une ascension au Népal le 13 mai 1998 ;

Considérant que Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la valorisation du sport fera partie de son héritage ;

Considérant que Chantal Mauduit est la première femme à avoir escalader 6 sommets de plus de 8000 mètres d'altitude sans oxygène, en parallèle de ses études de kinésithérapeute ;

Considérant qu'elle a atteint les plus hauts sommets du monde, au Népal et en Chine, notamment l'Annapurna, le Chotse et le Manaslu.

Considérant la création par ses proches et sa famille après sa mort en 1998 au Népal de l'association *Chantal Mauduit Namasté*, en faveur de l'éducation des filles au Népal.

Considérant sa passion pour la littérature et la poésie, elle publia son unique livre, « J'habite au paradis » aux éditions Lattès, Chantal Mauduit était une pacifiste, une féministe, une protectrice de la nature et une défenseuse infatigable des Droits de l'Homme, notamment au Tibet ;

Catherine Ibled et les élues/élus du groupe Indépendants et Progressistes demandent à la Mairie du 15ème Arrondissement de Paris :

- **D'apposer une plaque commémorative au nom de Chantal Mauduit dans le 15ème arrondissement de Paris.**

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Ozlem ORAKCI, Aminata NIAKATÉ et Isabelle ROY,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A L'UNANIMITE

DELIBERE

LE VŒU EST ADOPTÉ

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023
15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/229

VŒU relatif au gel des loyers dans le parc social

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2511-12,

Après avoir entendu la présentation d'un vœu à la Maire de Paris rapporté par Julien RIPPERT, déposé par Julien Rippert, relatif au gel des loyers dans le parc social.

Considérant la loi du 7 juillet 2023 qui prolonge le plafonnement de la hausse des loyers à 3,5% pour les ménages et les petites et moyennes entreprises (PME) jusqu'au 31 mars 2024,

Considérant le maintien de l'inflation sur les produits alimentaires à des niveaux encore élevés de 9.6% sur un an en septembre, l'inflation sur les produits énergétiques étant de 11.5% et l'inflation globale de 4.9%,

Considérant que la Fédération française des banques alimentaires a observé une hausse de 34% des personnes accueillies depuis 2020 et de 7% entre le premier semestre 2022 et le premier semestre 2023,

Considérant que le loyer pèse lourdement parmi les dépenses contraintes des ménages et explique en partie la difficulté des plus pauvres à dégager suffisamment de ressources pour se nourrir,

Considérant que le taux d'effort, la part consacrée au loyer, passe de 16.1% à 19.7% de 2001 à 2017 et grimpe même à 32% pour les 10% les plus pauvres,

Considérant que selon une étude de l'ADIL, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Paris », le taux d'effort moyen à Paris dépasse les 30%,

Considérant que le logement social à Paris encore plus qu'ailleurs joue le rôle d'un bouclier social et que son rôle dans l'amortissement de la crise social est central,

Considérant l'augmentation importante du taux d'impayés pour les trois principaux bailleurs parisiens ((Paris Habitat, RIVP et Élogie-Siemp) qui passe de 8.3% en 2016 à 14% en 2022, ce qui représente 30 000 locataires en situation d'impayés, sur un parc de 213 000 logements,

Considérant que près de 50 % des bailleurs HLM enregistrent une hausse de près de 10 % d'impayés de plus de 3 mois par rapport à 2021.

Considérant que les plus fortes hausses de loyers impayés concernent les ménages qui disposent d'un chauffage au gaz (près de 30 %) selon l'USH,

Considérant que les bailleurs sociaux ont vu leurs marges de manœuvre financières réduites drastiquement avec d'une part la baisse des APL dont le coût financier est assumé par les bailleurs sociaux dans le cadre dit de « Réduction de Loyer de Solidarité », et avec d'autre part le relèvement du taux de TVA pour les opérations de constructions neuves,

Considérant que cette ponction de l'Etat dans les caisses des bailleurs sociaux représente d'1,3 milliard d'euros selon l'Union Social pour l'Habitat,

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU LUNDI 6 novembre 2023

15ème arrondissement

DÉLIBÉRATION – VŒU N° XV/2023/229

Considérant que ces difficultés réelles des bailleurs sociaux ne sauraient être un prétexte pour se retourner contre les locataires déjà en difficulté pour retrouver des marges de manœuvres financières,

Considérant que dans les jours qui viennent les présidents des principaux bailleurs parisiens vont proposer de voter une hausse des loyers dans les logements sociaux,

Sur proposition de Julien Rippert, le conseil d'arrondissement du 15ème émet le vœu que la Maire de paris :

- Mette en place un gel des loyers et interpelle le gouvernement pour exiger qu'il assume ses responsabilités dans la pérennité et la réhabilitation de notre parc de logement social.

Après avoir entendu les interventions de Mesdames Sylvie CEYRAC, Évelyne BOSCHERON et Catherine IBLED,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

A LA MAJORITÉ

CHANGER PARIS (39)
Philippe GOUJON, Anne-Sophie BORDRY, Sylvie CEYRAC, Louise-Agathe CHARPENTIER, François CONNAULT, Daniel-Georges COURTOIS, Éléonore CREUZE, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Inès de RAGUENEL, Clotilde DEROUARD, Charlotte DESROUSSEAUX, Marie-Caroline DOUCERÉ, Agnès EVREN, Louisa FERHAT, Ségolène FOUCHÉ, Maud GATEL, Alexia GERMONT, Valérie GIOVANNUCCI, Frédéric JACQUOT, Henri JOZEFOWICZ, Pierre-André KOCH, Louis LATINNE, Franck LEFEVRE, Isabelle LESENS, Jérôme LORIAU, Mathieu LUINAUD, Pierre MENUET, Ozlem ORAKCI, Marion PARISET, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Chantal ROLGEN, Valentin ROUFFIAC, Anthony SAMAMA, Jacques-Henri SEMELLE, Anne-Claire TYSSANDIER, Hector VESPROUMIS, Hadrien VEYSSIERE **VOTANT CONTRE**

GROUPE INDEPENDANTS ET PROGRESSISTES (2)
Fanta BERETÉ, Catherine IBLED **VOTANT CONTRE**

GROUPE PARIS EN COMMUN- ELU.E.S DE GAUCHE DU15e (4)
Fatiha AGGOUNE, Evelyne BOSCHERON, Isabelle ROY, Florian SITBON **VOTANT CONTRE**

GROUPE ECOLOGISTE DE PARIS 15e (2)
Aminata NIAKATÉ, Thibaut BRAGÉ **S'ABSTENANT**

NON INSCRITS (1)
Julien RIPPERT **VOTANT POUR**

DELIBERE

LE VŒU EST REJETÉ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	411

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 6 novembre 2023

DÉLIBÉRATION

Philippe	GOUJON	
Fatiha	AGGOUNE	
David	AMIEL	
Fanta	BÉRÉTÉ	
Anne-Sophie	BORDRY	
Evelyne	BOSCHERON	
Thibaut	BRAGÉ	
Grégory	CANAL	
Sylvie	CEYRAC	
Louise-Agathe	CHARPENTIER	
François	CONNAULT	
Daniel-Georges	COURTOIS	
Eléonore	CREUZE	
Claire	DE CLERMONT-TONNERRE	
Inès	DE RAGUENEL	
Clotilde	DEROUARD	
Charlotte	DESROUSSEAUX	
Marie-Caroline	DOUCERÉ	

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	412

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 6 novembre 2023

DÉLIBÉRATION

Agnès	EVREN	
Louisa	FERHAT	
Ségolène	FOUCHÉ	
Maud	GATEL	
Alexia	GERMONT	
Valérie	GIOVANNUCCI	
Catherine	IBLED	
Frédéric	JACQUOT	
Nicolas	JEANNETÉ	
Henri	JOZEFOWICZ	
Pierre-André	KOCH	
Anessa	LAHOUASSA	
Louis	LATINNE	
Franck	LEFEVRE	
Isabelle	LESENS	
Jérôme	LORIAU	
Mathieu	LUINAUD	
Pierre	MENUET	

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	6 1 3

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 15ème
Lundi 6 novembre 2023

DÉLIBÉRATION

Aminata	NIAKATÉ	
Ozlem	ORAKCI	
Marion	PARISET	
Jean-Philippe	PIERRE	
Jean-Yves	PINET	
Laurent	RACAPÉ	
Julien	RIPPERT	
Chantal	ROLGEN	
Valentin	ROUFFIAC	
Isabelle	ROY	
Anthony	SAMAMA	
Jacques-Henri	SEMELLE	
Florian	SITBON	
Anouch	TORANIAN	
Anne-Claire	TYSSANDIER	
Hector	VESPROUMIS	
Hadrien	VEYSSIERE	
Arthur	WOLFF	